



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Santé mentale du personnel hospitalier

Question écrite n° 9205

Texte de la question

Mme Graziella Melchior attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'étude de la DRESS publiée le 1er juin 2023 au sujet de la prévalence accrue de la dépression et de l'anxiété liée aux conditions de travail chez le personnel hospitalier. Cette étude explique cette prévalence par la détérioration de certaines conditions de travail suite à l'épidémie de covid-19. En effet, après cette longue période pendant laquelle les professionnels de santé ont été en permanence en première ligne, le système de soins a été fragilisé. À cette fragilisation systémique, s'ajoute le grand nombre d'emplois vacants, notamment pour des professions en tension, qui concourt à exacerber la pression sur les équipes soignantes. Elle lui demande donc quelles sont les mesures qu'il compte déployer pour répondre aux souffrances auxquelles les professionnels de santé sont exposés.

Données clés

Auteur : [Mme Graziella Melchior](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9205

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2023](#), page 5488

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)